

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

CNW : code 01

GQM 00350

Une nouvelle ère s'ouvre pour le réseau scolaire québécois

LA DÉPUTÉE LUCIE LECOURS SE RÉJOUIT DE L'ADOPTION DU PROJET DE LOI MODERNISANT LA GOUVERNANCE SCOLAIRE

Sainte-Anne-des-Plaines, le 11 février 2020. — La députée Lucie Lecours se réjouit de l'adoption du projet de loi n° 40 *Loi modifiant principalement la Loi sur l'instruction publique relativement à l'organisation et à la gouvernance scolaires* par l'Assemblée nationale du Québec.

Le projet de loi abolit les élections scolaires, transforme les commissions scolaires en centres de services scolaires et officialise une décentralisation importante de la prise de décision vers celles et ceux qui connaissent les élèves par leur nom.

Le vote des parlementaires permettra la mise en œuvre de la nécessaire modernisation de la gouvernance scolaire, dans un contexte où les dernières élections scolaires ont été marquées par un taux d'abstention record de 95 %.

Le mandat actuel des commissaires scolaires francophones prend fin immédiatement, après quoi s'enclenchera une période de transition, menée par les directeurs généraux des commissions scolaires, et ce, jusqu'à la désignation des membres des conseils d'administration des centres de services scolaires.

Le projet de loi instaure également d'importantes dispositions contribuant à reconnaître l'expertise professionnelle des enseignantes et enseignants du Québec ainsi que la participation essentielle des parents aux différentes instances décisionnelles.

La députée Lucie Lecours se chargera d'assurer un lien direct avec le ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur tout au long du processus de modernisation pour assurer une mise en place réussie des centre(s) de services de la région. Une équipe du Ministère accompagnera également le réseau scolaire durant cette période.

Citation :

« Je me réjouis de l'adoption du projet de loi sur la gouvernance scolaire par l'Assemblée nationale. Je suis fier que notre gouvernement ait eu le courage d'aller de l'avant avec la nécessaire modernisation de la gouvernance scolaire. Aujourd'hui, une nouvelle ère remplie de possibilités s'ouvre pour le réseau scolaire, ici et partout au Québec. Nos concitoyens pourront compter sur moi pour maintenir un lien constant entre notre communauté et mon collègue le ministre de l'Éducation afin de réussir la transition vers une gouvernance scolaire moderne et axée sur les besoins de nos élèves. »

Lucie Lecours, députée de Les Plaines et adjointe parlementaire de la ministre de la Justice, volet protection des consommateurs

« Avec le vote de l'Assemblée nationale aujourd'hui, les élèves pourront sous peu compter sur une réelle gouvernance scolaire de proximité, moins bureaucratique et, surtout, centrée sur leurs besoins et leur réussite. Dès demain, je me remettrai au travail avec les directeurs généraux, les directions d'établissement, les parents, les enseignants et tous les autres membres du personnel scolaire, de même qu'avec l'ensemble des partenaires du réseau scolaire québécois, afin d'assurer une mise en place réussie des centres de services scolaires, et ce, à temps pour la prochaine rentrée scolaire. »

Jean-François Roberge, ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur

– 30 –

Source : Alexandre Lessard-Martin
Attaché politique
Bureau de la députée de
Les Plaines, Lucie Lecours
alexandre.lessard-martin@assnat.qc.ca
(450) 838-7493